



Dijon, le 20 Janvier 2012

*L'Archevêque de Dijon*

*Aux paroissiens de Dijon Saint-Paul,*

N. Réf. : RM/EW-12-20

Chers paroissiens,

Depuis l'année 2007 il a été convenu de fusionner les paroisses de Saint-Paul et Sainte Jeanne d'Arc. Cette décision a été inscrite dans la convention qui lie le diocèse et la Congrégation de l'Oratoire présente sur la paroisse Sainte Jeanne d'Arc.

Comme votre Curé en a été informé, les deux paroisses n'en feront plus qu'une à partir du 1<sup>er</sup> Septembre 2012. Le Curé sera le Père Bruno Dufour, actuel Curé de Sainte Jeanne d'Arc.

Les paroissiens de Saint-Paul auront ainsi la garantie d'avoir des prêtres à l'avenir et un service pastoral assuré.

Il reste à trouver la désignation de la nouvelle paroisse ainsi créée. Vos suggestions sont les bienvenues.

Dès à présent je remercie le Père Richard Fyda avec son Conseil économique et son Conseil pastoral pour leur précieuse collaboration dans le processus de fusion des deux paroisses.

En union de prière.

  
† Roland Minnerath